

		NOUVELLE GOUVERNANCE AS - LISTE DES MEMBRES ANNEE SCOLAIRE 2024/2025 CENTRE HOSPITALIER DE WISSEMBOURG		Réf SEO : T01N02-11 Création : 07/09/2021 Version : 001 Date : 03/12/2024	
LISTE DES MEMBRES DE L'INSTANCE COMPÉTENTE POUR LES ORIENTATIONS GÉNÉRALES DE L'INSTITUT		LISTE DES MEMBRES DE LA SECTION COMPÉTENTE POUR LE TRAITEMENT PÉDAGOGIQUE DES SITUATIONS INDIVIDUELLES DES ÉTUDIANTS		LISTE DES MEMBRES DE LA SECTION COMPÉTENTE POUR LE TRAITEMENT DES SITUATIONS DISCIPLINAIRES	LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL DE LA VIE DES ÉLÈVES
Membres de droit :		Membres de droit :		Le président de la section compétente pour le traitement des situations disciplinaires est le représentant des formateurs élu par ses pairs au sein de l'instance compétente pour les orientations générales de l'institut	
-le directeur général de l'agence régionale de santé ou son représentant, président ;					
Mme RATIGNIER-CARBONNEIL Christelle				Sera tiré au sort lors de l'ICOGI du 18/12/2024	
-deux représentants de la Région ;					
ISINGER Evelyne - Titulaire					
STURNI Claude - Titulaire					
-le directeur de l'institut de formation ou son représentant ;		-le directeur de l'institut de formation ou son représentant ;			-le directeur de l'institut de formation ou son représentant ;
VERGNES Christine - Titulaire ou son représentant		VERGNES Christine - Titulaire ou son représentant			VERGNES Christine - Titulaire ou son représentant
		un conseiller scientifique paramédical, ou médical en l'absence de conseiller scientifique paramédical, désigné par le directeur de l'institut			
		PELACCIA Thierry <pelaccia@unistra.fr>(0)3 88 11 69 66			
-le directeur de l'établissement de santé ou le responsable de l'organisme gestionnaire, support de l'institut de formation, ou son représentant pour les instituts de formation publics et le président du conseil d'administration, ou son représentant, pour les instituts de formation privés ;					
HOUËL Glenn - Titulaire					
LEICHTNAM Cyrille - Suppléant					
-le conseiller pédagogique, ou technique en l'absence de conseiller pédagogique, de l'agence régionale de santé dans la région d'implantation de l'institut de formation ;					
LUQUE Adrien					
-pour les instituts de formation rattachés à un établissement public de santé, le directeur des soins, coordonnateur général des soins, ou son représentant, directeur des soins et pour les instituts de formation privés, le responsable de l'organisation des soins, ou son représentant ;		-pour les instituts de formation rattachés à un établissement public de santé, le directeur des soins, coordonnateur général des soins, ou son représentant, directeur des soins et pour les instituts de formation privés, le responsable de l'organisation des soins, ou son représentant ;			
KRILL Patricia - Titulaire		KRILL Patricia - Titulaire			
		-un professionnel diplômé de la filière en exercice, désigné par le directeur de l'institut de formation, exerçant hors d'un établissement public de santé ;			
		FRUMHOLZ Stella, Aide-Soignante Clinique St Francois			
		un aide-soignant exerçant dans un établissement accueillant des stagiaires, désigné pour trois ans par la Directrice de l'institut			
		Mme SCHELLHORN Tania, Aide-Soignante, Médecine B - Centre Hospitalier Intercommunal de Wissembourg Titulaire - Mme WENDLING Sandra, Aide-Soignante - Centre Hospitalier Intercommunal de Wissembourg Suppléante			
un infirmier participant à l'enseignement dans l'institut, désigné par le directeur de l'institut,		un infirmier participant à l'enseignement dans l'institut, désigné par le directeur de l'institut,		1. Représentants des enseignants l'infirmier participant à l'enseignement dans l'institut, désigné par le directeur de l'institut,	
YAZAR Nursel Infirmière Médecine du Travail Centre Hospitalier Intercommunal de Wissembourg Titulaire - NOTTEZ Justine Infirmière SAU - Centre Hospitalier Intercommunal de Wissembourg Suppléante		YAZAR Nursel Infirmière Médecine du Travail Centre Hospitalier Intercommunal de Wissembourg Titulaire - NOTTEZ Justine, Infirmière SAU - Centre Hospitalier Intercommunal de Wissembourg Suppléante		YAZAR Nursel Infirmière Médecine du Travail Centre Hospitalier Intercommunal de Wissembourg	
le ou les responsables de la coordination pédagogique des formations concernées		le ou les responsables de la coordination pédagogique des formations concernées		1. Représentants des enseignants. -le formateur permanent de l'institut de formation élu pour 3 ans	
LAUGEL Pierre		LAUGEL Pierre		Mme BRAUN Anne-Sophie, FF Cadre de Santé Formateur	
deux cadres de santé ou responsables d'encadrement de la filière, désignés par le directeur de l'institut, exerçant depuis au moins trois ans : pour le premier dans un établissement public de santé et pour le second dans un établissement de santé privé.		deux cadres de santé ou responsables d'encadrement de la filière, désignés par le directeur de l'institut, exerçant depuis au moins trois ans : pour le premier dans un établissement public de santé et pour le second dans un établissement de santé privé.		1. Représentants des enseignants. un aide soignant exerçant dans un établissement accueillant des stagiaires	
Nicole HUYNH Infirmière Centre Hospitalier Intercommunal de Wissembourg Titulaire - Mme BURGER Barbara, FF Cadre de santé SAU - Centre Hospitalier Intercommunal de Wissembourg - Suppléante		Nicole HUYNH Infirmière Centre Hospitalier Intercommunal de Wissembourg Titulaire - Mme BURGER Barbara, FF Cadre de santé SAU - Centre Hospitalier Intercommunal de Wissembourg - Suppléante		SCHELLHORN Tania, Aide-Soignante en Médecine B au Centre Hospitalier Intercommunal de Wissembourg	
KAEUFLING Joelle Clinique Ste Odile Titulaire - VEITH Clinique St François - Suppléante		KAEUFLING Joelle Clinique Ste Odile Titulaire - VEITH Clinique St François - Suppléante			
un membre du centre de formation des apprentis avec lequel l'institut de formation a conclu une convention		un membre du centre de formation des apprentis avec lequel l'institut de formation a conclu une convention			
PAYA Alexandra Directrice SANTEST CFA direction@santest.fr Titulaire - Mme SENSENBRENNER Muriel cda-ouest@santestcfa.fr Suppléante		PAYA Alexandra Directrice SANTEST CFA direction@santest.fr Titulaire - SENSENBRENNER Muriel cda-ouest@santestcfa.fr Suppléante			
un aide soignant exerçant dans un établissement accueillant des stagiaires désigné pour trois ans par le directeur de l'institut					
SCHELLHORN Tania, Aide-Soignante en Médecine B au Centre Hospitalier Intercommunal de Wissembourg					
WENDLING Sandra, Aide-Soignante au Centre Hospitalier Intercommunal de Wissembourg					
-Un représentant du personnel administratif de l'institut, désigné par le directeur de l'institut.					
WENDLING Sabine					
Membres élus :		Membres élus :			
1. Représentants des élèves :		1. Représentants des élèves :		Représentants des élèves :	
-deux représentants des élèves et si la promotion est spécifique aux apprentis, des représentants des élèves apprentis.		- un élève tiré au sort parmi les élèves élus au sein de l'instance compétente pour les orientations générales de l'institut		2. Représentant des élèves : -un représentant des élèves, tirés au sort parmi les étudiants titulaires au sein de l'instance compétente pour les orientations générales de l'institut.	les élèves élus au sein de l'ICOGI. L'un d'eux est désigné comme vice-président
GANSTER Hervé Titulaire 1 - WALTER Fécia Titulaire 2		GANSTER Hervé Titulaire 1 - WALTER Fécia Titulaire 2		GANSTER Hervé Titulaire	GANSTER Hervé Titulaire 1 - WALTER Fécia Titulaire 2
MUTZIG Anne-Catherine Suppléante 1 - WALTHER Céline Suppléante 2		MUTZIG Anne-Catherine Suppléante 1 - WALTHER Céline Suppléante 2		Mme WALTHER Céline Suppléante	MUTZIG Anne-Catherine Suppléante 1 - WALTHER Céline Suppléante 2
		Ces représentants des élèves, ainsi que leurs suppléants sont ceux élus au sein de l'instance compétente pour les orientations générales de l'institut.			
2. Représentants des formateurs permanents :		2. Représentants des formateurs permanents élus par leurs pairs :		3. Une des deux personnes, tirées au sort parmi celles chargées de fonction d'encadrement dans un service de soins d'un établissement de santé, élues au sein de l'ICOGI	Représentants de l'équipe pédagogique et administrative : au minimum de trois autres personnes désignées par le directeur parmi l'équipe pédagogique et administrative de l'institut.
-un formateur permanent de l'institut de formation élu pour trois ans		-un formateur permanent de l'institut de formation par promotion		Sera tiré au sort lors de l'ICOGI du 18/12/2024	
GRANOULLAC David - Titulaire		GRANOULLAC David - Titulaire			GRANOULLAC David - Titulaire
BRAUN Anne-Sophie - Suppléante		BRAUN Anne-Sophie - Suppléante			WENDLING Sabine
		Ces représentants des formateurs permanents, ainsi que leurs suppléants sont ceux élus au sein de l'instance compétente pour les orientations générales de l'institut.			des personnalités qualifiées peuvent être sollicitées par le directeur en fonction de l'ordre du jour, en cas d'absence du directeur, la présidence est assurée par le vice-président élève